

CONDITIONS DE LOCATION

Maison de paroisse

2014 Bôle

Chemin de la Moraine 5

Ref :2026

Stationnement : Peu de places sont à disposition sur le parking devant la maison de paroisse. Autres possibilités : - **Pré par temps sec uniquement**, dans la partie ouest (le long de la haie) – accès par la rue du Chanet - **Ne pas stationner sur le trottoir de la rue du Chanet** / Parking de la maison de commune, rue de la Gare 14 (5-8 minutes à pied) / Places : rue Sous-le-Pré (15 minutes à pied) / Orée de forêt, route de Cottendar (10 minutes à pied).

- **La maison de paroisse est située dans un quartier résidentiel. Par respect pour le voisinage, veiller à éviter toutes nuisances sonores de jour comme en soirée.**
Les locations se terminent à 24 heures les locaux rangés et nettoyés.
Merci de quitter les lieux sans bruit.
- **Assurances et responsabilités** : les locaux, le matériel mis à disposition, ainsi que les activités effectuées dans les locaux loués sont sous la responsabilité du locataire qui se prévaut des risques encourus (assurance responsabilité civile, assurances individuelles). La paroisse réformée la BARC décline toute responsabilité.
- **La présence de personnes majeures est requise lors d'évènements regroupant des personnes mineures**
- **Clé** : L'emplacement du boîtier est mentionné dans le contrat de location. **Le code du boitier** (accès à la clé de la Maison de Paroisse) **est transmis lorsque le contrat de location signé est renvoyé à la responsable de gestion des locations.**
- **Fumée** : Il n'est pas autorisé de fumer à l'intérieur des locaux ; un cendrier est à disposition à l'extérieur près de la porte d'entrée (rebord de la fenêtre).
Nettoyer le cendrier extérieur et éliminer en toute sécurité les mégots de cigarettes avant de quitter les lieux.
- **Décoration** : Rien ne doit être collé sur les murs, les fenêtres et les portes.
Le scotch sur les tables et sur les barres soutenant les lampes doit être complètement retiré.

Les tables et les chaises d'intérieur ne doivent pas être utilisées à l'extérieur (terrasse ou verger) : → des tables et des bancs pour l'extérieur sont à disposition au bas des escaliers menant au sous-sol.

- **Piano** : il peut être utilisé avec tout le soin requis.
- **Entretien / rangements / nettoyages** :
Les locaux utilisés, y compris les sanitaires, doivent être rangés, nettoyés – récurer les sols- et remis dans leur état initial.

Matériel de nettoyage : aspirateur, balais, produits, réserve de papier hygiénique sont **dans l'armoire près des lavabos /sanitaires**.

Il est nécessaire d'apporter des linges, des torchons et des sacs poubelles ; seuls les sacs poubelles taxés -35 l max.- (Neuchâtel) sont acceptés dans le « molok » sur le parking.

Les frigos utilisés doivent être vidés, nettoyés et débranchés. Laisser leurs portes entrouvertes.

Le four traditionnel et le four à micro ondes doivent être vidés et nettoyés après usage.

Les plaques et les plans de cuisson, de travail et les éviers doivent être nettoyés.

1

Ref :2026

La vaisselle utilisée soit être lavée et rangée.

Lave-vaisselle :

- Avant usage : consulter le mode d'emploi affiché. NB : Temps de chauffage : 30minutes.

- Après le dernier cycle de lavage: faire la vidange et nettoyer tous les filtres.

- **Tous les déchets**, recyclables ou non, doivent être emportés par le locataire pour être éliminés. Toutes les poubelles doivent être vidées.
- **Bien serrer les robinets des 2 éviers de la cuisine et des 2 lavabos des sanitaires.**
- **La vaisselle cassée** est à annoncer à la responsable de la gestion des locations. Les prix sont indiqués dans ce document (p.2). Le montant est à verser avec le bulletin QRcode ou ajouté au montant de la location.
- **Les dégâts** occasionnés sont à annoncer dans les meilleurs délais à la responsable de la gestion des locations.
- **Avant de quitter les lieux :**
 Grande salle : - les tables sont pliées et empilées au fond de la salle à droite du radiateur.
 - les chaises sont empilées au fond de la salle à gauche du radiateur.
 Petite salle : 7 tables avec chaises autour
 - Les stores doivent être baissés et les fenêtres et porte-fenêtre fermées. Seule une imposte dans les WC peut rester entre-ouverte.**
 - Contrôler que toutes les lumières soient éteintes** (éclairage automatique dans les cabines des WC).

Prix de la vaisselle cassée	CHF / pièce	Prix de la vaisselle cassée	CHF / pièce
Verre à eau	2.00	Bol	3.00
Verre à vin blanc (1dl)	1.00	Tasse blanche à thé / à café	3.00
Verre à pied	2.50	Sous-tasse	2.00
Carafe	5.00	Petite tasse / sous-tasse à mocco	2.00
Assiette plate (grande)	8.00		
Assiette à dessert (petite)	6.00		

Capacité maximale: 80 personnes

Salles : tables, chaises écran. Cuisine (6 plaques de cuisson, casseroles, four, micro-ondes, frigos, lave-vaisselle, vaisselle, couverts). Sanitaires. Terrasse + verger. Tables-bancs pour l'extérieur. Places de stationnement

Tarif horaire	CHF 25.00
Tarif maximum dès 10h consécutives de location	CHF 250.00

Conditions de paiement :

Le montant de location est à payer au plus tard dans le délai mentionné dans le document contrat / facture, avec la mention **locMPBôle + jj.mm.aa** (date de location)

Banque Cantonale Neuchâteloise, Place Pury 4, CH-2001 Neuchâtel

IBAN CH12 0076 6000 1046 1339 5

Eglise Réformée Paroisse « La BARC » rue du Château 3, 2013 Colombier NE

En cas de problèmes techniques: M. Georges-Henri Jean-Mairet, T 032 842 49 31 / M 079 768 85 18